

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité  
ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1931 - 5 août 2005 - prix : 1 €**

**Patronat  
et gouvernement  
imposent leur loi**

**Unis,  
les travailleurs  
auraient la force  
d'imposer la leur !**

**La famine au Niger**

**Les responsables de la catastrophe  
font leur cinéma**



p. 7

## Sommaire

### Leur société

- p. 4** ■ Sans-papiers : accès aux soins plus difficile
- Le toupet sans frontière des patrons
- p. 5** ■ Les ordonnances salées du charlatan Villepin
- La précarité ne se limite pas au contrat de travail
- Livret A : un vol dans la poche des travailleurs
- p. 8** ■ Un exemple de « Non » de gauche
- p. 12** ■ Sarkozy à La Courneuve : tout devant la presse
- De Le Pen fictif à Sarkozy pour de bon
- Autoroutes, l'État au service du privé

### Tribune

- p. 4** ■ Bluff patriotard et coups bas contre les travailleurs

### Dans le monde

- p. 6-7** ■ Irlande du Nord : l'IRA et l'arrêt de la lutte armée
- Arabie saoudite : une dictature au parfum de dollars
- Famine au Niger : les responsables de la catastrophe font du cinéma
- Sharon-Chirac, comme larrons en foire

### Dans les entreprises

- p. 9** ■ La Poste (Bègles) : un licenciement de trop, des sanctions inacceptables
- NOV'AP (Rennes) : des réactions contre la chasse aux syndiqués
- p. 10** ■ Ascométal (Fos/Mer) : les ouvriers sous-traitants en grève
- Hôpital Trousseau (Paris) : mieux vaut passer au large
- Centre hospitalier Esquirol (Limoges) : deux infirmières agressées
- Cristallerie de Baccarat : opération juteuse pour les actionnaires, incertitude pour les salariés
- Valois et Yabon : les licenciés à l'œuvre
- p. 11** ■ Alstom-Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire), les ouvriers polonais exigent leurs salaires
- France-Télécom : gros appétits capitalistes

# Pendant l'été, les militants de Lutte Ouvrière continuent leur tour de France

Les militants de Lutte Ouvrière continuent leur périple dans plusieurs régions pour engager la discussion avec la population ouvrière. Et il y a matière à s'indigner, avec les nouvelles mesures que le gouvernement vient de décider, et en général les conditions actuelles de travail et de salaires de beaucoup de travailleurs.

Ce qui revient partout, en plus de la dureté des conditions de travail et des problèmes de chômage, ce sont les petits contrats à répétition et la précarité qui sont déjà le lot d'une bonne

partie de ceux que nous rencontrons, jeunes et moins jeunes.

Face à cela, certains expriment leur refus de cette situation. On nous raconte des protestations et des grèves faites pour faire reculer le patron sur des conditions de travail ou des abus trop flagrants.

Mais si on constate que les patrons profitent du poids du chômage pour imposer des conditions de travail et souvent de salaire qui ne sont pas acceptables, nous discutons aussi que la situation actuelle n'est pas une fatalité et qu'il dépend des tra-

vailleurs de renverser le rapport de forces. Certains parlent de la nécessité d'un nouveau Juin 36, d'un nouveau Mai 68 pour cela. D'autres attendent que le gouvernement de droite cède la place à un gouvernement de gauche. Mais comment croire qu'un nouveau gouvernement de gauche, qu'il soit présidé par Fabius, Strauss-Kahn ou un autre, fera mieux que les précédents, qui tous ont agi contre les travailleurs, dans l'intérêt des patrons et des riches, et préparé le retour de la droite ?

Alors, comment faire pour

que la classe ouvrière retrouve confiance en sa force ? Comment peut-elle à son tour imposer sa loi aux patrons, parvenir à se faire craindre d'eux ? Comment faire en sorte que dans une société qui peut produire de tout en abondance, une grande partie de la population ne soit pas, comme aujourd'hui, laissée au bord du chemin ? Quelles sont les perspectives pour le monde du travail face au patronat et au gouvernement ?

C'est de tout cela que nous continuerons à discuter pendant ce mois d'août.

## Les villes étapes

### Centre Ouest

- Lundi 8 août** : Thouars (Deux-Sèvres) - Place Flandre-Dunkerque
- Mardi 9 août** : Parthenay (Deux-Sèvres) - Place du 8-Mai
- Mercredi 10 août** : Lencloître (Vienne) - Place du Champ-de-Foire
- Jeudi 11 août** : Châtellerauld (Vienne) - Place de l'Europe
- Vendredi 12 août** : Saint-Savin (Vienne) - Place de la Libération
- Samedi 13 août** : Argenton-sur-Creuse (Indre) - Place du Champ-de-Foire

### Étang de Berre

- Vendredi 5 août** : Martigues (Bouches-du-Rhône)
- Samedi 6 août** : Gardanne (Bouches-du-Rhône)
- Lundi 8 août** : Arles (Bouches-du-Rhône)
- Mardi 9 août** : Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône)
- Mercredi 10 août** : Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)
- Jeudi 11 août** : Aubagne (Bouches-du-Rhône)
- Vendredi 12 août** : Châteauneuf-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône)
- Samedi 13 août** : Rognac (Bouches-du-Rhône)

### Normandie

- Vendredi 5 août** : Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime)
- Samedi 6 août** : Le Havre et Fécamp (Seine-Maritime)
- Lundi 8 août** : Oiselle (Seine-Maritime)
- Mardi 9 août** : Le Tréport (Seine-Maritime)

**Mercredi 10 août** : Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime)

**Jeudi 11 août** : Barentin (Seine-Maritime)

**Vendredi 12 août** : Gournay-en-Bray (Seine-Maritime)

**Samedi 13 août** : Dieppe (Seine-Maritime)

### Pas-de-Calais

**Vendredi 5 août** : Hénin-Beaumont, Courrières

**Samedi 6 août** : Lens

**Lundi 8 août** : Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) - Salle de Bellevue

**Mardi 9 août** : Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)

**Mercredi 10 août** : Autun (Saône-et-Loire)

**Jeudi 11 août** : Gueugnon (Saône-et-Loire)

**Vendredi 12 août** : Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) - Maison de quartier Saint-Denis

**Samedi 13 août** : Le Creusot (Saône-et-Loire)

### Picardie

**Lundi 9 août** : Bohain-en-Vermandois (Aisne)

**Mardi 10 août** : Masnières (Nord) et Caudry (Nord)

**Mercredi 10 août** : Cambrai (Nord) et Le Cateau-Cambrésis (Nord)

**Jeudi 11 août** : Eppeville (Somme), Origny Sainte-Benoîte (Aisne) et Moy-de-l'Aisne (Aisne)

**Vendredi 12 août** : Roye (Somme) et La Fère (Aisne)

**Samedi 13 août** : Tergnier (Aisne)



### Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Jura

**Vendredi 5 août** : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) - Place de Beaune

**Samedi 6 août** : Seurre (Côte-d'Or)

**Lundi 8 août** : Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) - Salle de Bellevue

**Mardi 9 août** : Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)

**Mercredi 10 août** : Autun (Saône-et-Loire)

**Jeudi 11 août** : Gueugnon (Saône-et-Loire)

**Vendredi 12 août** : Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) - Maison de quartier Saint-Denis

**Samedi 13 août** : Le Creusot (Saône-et-Loire)

### Tarn - Aveyron - Hérault

**Vendredi 5 août** : Onet-le-Château (Aveyron)

**Samedi 6 août** : Albi, Castres (Tarn)

**Lundi 8 août** : Bedarieux (Hérault)

**Mardi 9 août** : Béziers (Hérault)

**Mercredi 10 août** : Sète (Hérault), Lezignan-Corbières (Aude)

**Jeudi 11 août** : Narbonne (Aude)

**Vendredi 12 août** : Montpellier (Hérault)

**Samedi 13 août** : Carcassonne (Aude)

### Vallée du Rhône - Loire

**Jeudi 4 août** : Saint-Chamond (Loire)

**Vendredi 5 août** : Rive-de-Gier (Loire)

**Samedi 6 août** : Saint-Étienne, Quartier Bellevue (Loire)

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulwicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :  
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....  
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 1<sup>er</sup> août



# Baisse du chômage... dans les statistiques

Les statistiques de l'ANPE, qui annoncent une baisse de 1,4 % des demandeurs d'emploi en juin, arrivent à point pour le gouvernement, qui s'en sert dans sa propagande pour dire que son action contre le chômage commencerait à avoir des effets. Sauf que ces résultats ne reflètent pas la réalité.

Comme le soulignent les responsables de la CGT et de FO, ils traduisent certainement bien plus l'augmentation des radiations de chômeurs par l'ANPE qu'une baisse du nombre des demandeurs d'emploi. Les porte-parole du gouvernement se défendent d'avoir manipulé les chiffres, mais qui peut les croire ? Cette pratique, tous les gouvernements l'ont utilisée, aussi bien les gouvernements de droite que les gouvernements socialistes. Impuissants à faire baisser le chômage, ils truquent les statistiques.

Le plan de Villepin pour faire reculer le chômage en cent jours ne vise pas à réduire le chômage mais à s'attaquer aux chômeurs en les contraignant à accepter n'importe quel travail, à n'importe quel salaire et dans les pires conditions. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître parmi les 35 200 salariés qui auraient retrouvé un emploi en juin, combien il y a d'emplois précaires et mal payés et combien de chômeurs ont été tout bonnement évacués des statistiques.

Le gouvernement ne se fixe pas pour objectif d'améliorer le sort des travailleurs et des classes populaires, mais d'améliorer celui des riches et des grands patrons.

Villepin, à la veille de son départ en vacances, l'a rappelé dans une déclaration affirmant la volonté de son gouvernement de pratiquer le « *patriotisme économique* », en prenant des mesures destinées à « *stabiliser le capital des grandes entreprises françaises* » face aux visées des capitaux étrangers. Cette déclaration fait suite aux rumeurs, fondées ou fabriquées, relatives à une tentative du groupe « américain » Pepsi-Cola de mettre la main sur le trust « français » LU-Danone. Cette opposition entre le prétendu bon capitalisme

français et les méchants capitalistes étrangers est totalement inventée, ne serait-ce que parce que les sociétés françaises pratiquent tout autant les achats d'entreprises à l'extérieur de nos frontières. Mais c'est une façon d'affirmer et de montrer que ce gouvernement reste un instrument de la défense des capitalistes « de chez nous ». D'ailleurs Villepin a assorti sa déclaration de promesses de nouveaux allègements de la fiscalité en faveur des entreprises et des riches, incluant l'allègement de l'impôt sur la fortune (ISF). Cette promesse-là apparaît comme une véritable provocation, alors que prend effet, au 1<sup>er</sup> août, la baisse du taux de rémunération du Livret A, qui touche les malheureuses économies de ceux qui en ont encore.

Il serait illusoire de croire que cet engagement en faveur de la défense des capitalistes français aurait à voir avec la défense de l'emploi. Au contraire, toutes ces fusions, tous ces rachats d'entreprises, qu'ils se déroulent en France ou au-delà de nos frontières, se traduisent par des augmentations des actions en Bourse bénéficiant aux plus gros actionnaires, et dans le même temps par des suppressions d'emplois dont sont victimes les salariés.

Oui, les « 100 jours » de Villepin vont être une offensive contre les chômeurs et contre l'ensemble du monde du travail. L'opération ne connaîtra pas de trêve estivale, puisque le gouvernement procède par ordonnances, sans même en débattre avec les députés de sa propre majorité.

C'est pourquoi, à la potion amère des ordonnances que veut prescrire Villepin, il faudra opposer la riposte de l'ensemble des salariés. Nous ne devons plus attendre d'avoir le dos au mur pour nous battre face à ces licenciements et à ces attaques. Cela nous isole chacun face à son problème, et permet au patronat et au gouvernement de passer pour les plus forts.

Arlette LAGUILLER

## Comment ne plus comptabiliser les chômeurs

Le gouvernement s'est targué d'une légère baisse du chômage pour le mois de juin : - 1,4 %, soit 35 200 demandeurs d'emploi en moins par rapport au mois précédent. Ces chiffres sont en eux-mêmes dérisoires comparés aux 2,4 à presque 3 millions de chômeurs (selon les méthodes de calcul) officiellement recensés. Mais de plus, il semblerait qu'ils ne correspondent que pour une toute petite part à un véritable retour à l'emploi.

Les statistiques fournies par le ministère du Travail indiquent que sur les 366 012 personnes sorties des statistiques du chômage en juin (contre 329 661 en mai), 81 838 ont repris un emploi, soit seulement 22,4 % ! Pour le reste, 39 547 chômeurs ont été radiés au cours du mois, et 163 642 n'ont pas été comptés dans les statistiques pour « absence au contrôle ».

Cette dernière catégorie, en forte augmentation (+ 38 734) par rapport à mai, semble promettre à un bel avenir. Lorsque l'ANPE convoque des deman-

deurs d'emploi, environ 10 % d'entre eux ne se manifestent pas et sont donc rayés des listes, quelles que soient les raisons de leur absence. Voilà un excellent moyen pour le gouvernement de réduire les chiffres du chômage, à défaut de s'attaquer au chômage lui-même.

Au début du mois de juin, Villepin avait demandé à l'ANPE de « *recevoir individuellement les 57 000 jeunes au chômage depuis plus d'un an pour leur proposer une solution adaptée* ». Les convocations ont commencé fin juin et, comme il fallait s'y attendre en

cette période de vacances, un tiers des jeunes chômeurs n'ont pas répondu à leur convocation. Vendredi dernier, le ministre du Travail, Jean-Louis Borloo, a demandé à son tour que soient convoqués avant la fin de l'année tous les bénéficiaires de l'ASS (Allocation spécifique de solidarité), soit 437 000 personnes. Cela sous le prétexte d'assurer un meilleur suivi des chômeurs, mais avec la motivation à peine masquée de réduire un peu plus les chiffres du chômage.

En fait, ce gouvernement,

comme les précédents, se soucie comme d'une guigne du sort des chômeurs. Cela fait des années que tous multiplient les subventions, dégrèvements, contrats aidés et autres cadeaux au patronat pour prétendument l'inciter à embaucher. Les patrons empochent... mais ils n'embauchent pas pour autant. Car ce sont eux, et eux seuls, qui restent maîtres de la décision d'embaucher. Et le pire, c'est qu'on va leur accorder encore plus de facilités pour débaucher.

Sophie FALON

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

## Bluff patriotard et coups bas contre les travailleurs

Avec l'affaire Danone, sur la foi d'une simple rumeur boursière d'OPA de Pepsi, Villepin, Chirac et bien d'autres politiciens de droite comme de gauche n'ont pas ménagé les grandes envolées nationalistes : la France devrait faire preuve de patriotisme économique, défendre ce qui est français... Bilan pour la pauvre « victime » : 27 % de hausse de l'action Danone au « pire » moment de la « crise » ! Au point d'être actuellement soupçonnée de manipulation des cours.

### Quand le gouvernement « ne pouvait rien faire » pour les licenciés de Danone

En 2001 le même trust Danone avait annoncé la fermeture de plusieurs usines dans l'indifférence générale des dirigeants français. Le parti socialiste, alors au gouvernement, n'avait pas levé le petit doigt pour répondre aux sollicitations des licenciés. Mais aujourd'hui il s'agit de défendre les actionnaires, quand en 2001 il s'agissait de travailleurs... Danone a supprimé 7 400 emplois en quatre ans, soit 8 % de ses effectifs internationaux. Et on voudrait nous faire croire que les intérêts des patrons coïncident avec ceux des salariés, d'ici et d'ailleurs !

Pendant ce temps, d'autres capitalistes français jouent les prédateurs à l'étranger : Carrefour en Turquie, EDF en Italie, Pernod Ricard en Grande-Bretagne, France Télécom en Espagne, etc.

Tous ces accès de cocorico ne recourent comme toujours qu'un patriotisme... de classe.

### Le Contrat Nouvelle Embauche Villepin :

Le gouvernement met la période des vacances à profit pour permettre aux patrons de licencier avec encore plus de facilités. A coup d'ordonnances, Villepin s'arrange pour légiférer à toute vitesse pendant l'été et son *Contrat Nouvelle Embauche* (CNE) devrait entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> septembre. Ce contrat autorise les employeurs des entreprises de moins de vingt salariés à garder les nouveaux embauchés deux ans à l'essai, période pendant laquelle ils pourront à tout moment les licencier. Une simple lettre recommandée suffira, sans avoir à donner de motif et sans contestation possible. Trois mois après la rupture du

contrat, l'employeur pourrait même signer un autre contrat, avec le même salarié ! En perspective, la précarité à vie pour tous, puisque le patronat réclame l'extension du CNE à toutes les entreprises.

### Mesures anti-chômeurs

Un décret qui doit être publié au mois d'août prévoit la réduction progressive, voire la suspension des allocations chômage. Moins 20 % pour le premier refus d'emploi « sans motif légitime », moins 50 % pour un deuxième refus, puis la suppression pure et simple. De quoi multiplier les pressions sur les chômeurs pour les contraindre à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quelles conditions. Les ANPE ont reçu l'ordre de multiplier les contrôles, pouvant déboucher sur la radiation de celui qui rate un rendez-vous. Cette méthode a d'ores et déjà montré son « efficacité » puisque au mois de juin les radiations liées notamment à des absences au contrôle ont augmenté de 44 % par rapport au mois de mai. Conséquence : le gouvernement peut annoncer triomphalement que le chômage a baissé de 1,4 % en juin !

### Xénophobie et mesures policières

Répression et discours chauvin, on retrouve ces deux mêmes ingrédients dans les mesures préconisées par Sarkozy et Villepin au nom de la lutte contre le terrorisme : garder des années la trace des appels téléphoniques et des communications Internet, multiplier les caméras de surveillance, mettre en place des cartes d'identité et des visas renfermant des données biométriques, systématiser les expulsions et encourager la xénophobie en laissant accroire que l'immigration représente un danger...

Tout cela, bien entendu, se prépare pendant les mois de vacances. Mais prenons des forces, pour faire en sorte que la rentrée soit très chaude pour le patronat et le gouvernement.

Éditorial des bulletins d'entreprise  
*l'Étincelle* de la Fraction de LO,  
du 1<sup>er</sup> août 2005

### Convergences Révolutionnaires n° 40 (juillet-août 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Main basse sur l'argent public.

Articles : Après le référendum : les élections ou les luttes – Allemagne : une nouvelle gauche... 100 % électoraliste – Le modèle britannique : changer les chômeurs en précaires – Importations et délocalisations : l'épouvantail chinois – Afrique du Sud : la nouvelle révolte des townships – Des livres pour l'été : de Marx... aux polars.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Sans-papiers

## Accès aux soins plus difficile : une mesure odieuse et imbécile

Deux décrets destinés à durcir les conditions d'attribution de l'Aide médicale d'État (AME) viennent d'être publiés au *Journal Officiel*. L'AME permet aux étrangers sans papiers les plus démunis, ceux disposant de moins de 576 euros par mois, d'avoir accès à des soins gratuits.

Depuis quelques mois, les sans-papiers concernés étaient tenus de justifier de leur identité, au moins par une déclaration sur l'honneur, et de justifier d'une durée de présence sur le territoire français d'au moins trois mois. Ils devront désormais fournir, outre une photo d'identité, un certain nombre de documents prouvant leur présence en France durant ces trois mois : lettre de traducteur officiel (un document non seulement payant mais coûteux), certificat d'hébergement, quittance de loyer...

Ces documents sont souvent difficiles voire parfois impossibles à produire étant donné la situation de précarité que connaissent une grande partie de ces hommes et de ces femmes. Une quittance de loyer, alors qu'il est impossible de louer un appartement à un sans-papiers ? Un certificat d'hébergement, alors qu'héberger des « clandestins » est passible d'une condamnation par les tribunaux ? Cette liste apparaît si ouvertement comme un blocage administratif que le décret qui l'établit ajoute « ou tout autre document », laissant ainsi une marge à l'appréciation de la situation par l'administration.

Le second décret prévoit que le bénéfice d'un hébergement ou d'un logement gratuit – même une cave, un squat – sera désormais estimé comme un avantage en nature faisant partie des ressources.

Autant de conditions qui visent à

diminuer le nombre de bénéficiaires de l'AME, actuellement de 158 000, sur 400 000 étrangers en situation irrégulière selon le ministère de l'Intérieur. Le prétexte officiel est d'ailleurs de réduire le coût de cette AME.

Mais c'est un prétexte fallacieux, ne serait-ce que parce que l'AME ne représente que 0,5 % des dépenses de santé. Ces chicanes sont non seulement odieuses, puisqu'elles visent à priver de soins des gens qui en ont besoin, mais stupides, comme le dénoncent diverses associations humanitaires, Médecins du Monde, Act Up, et Patrick Pelloux, le président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France, qui déclarait dans une interview à *L'Humanité* : « On nous fait croire que cette aide médicalisée coûte cher (...) Or la restriction de son accès risque de conduire à un drame sanitaire pour toute la collectivité sans pour autant réduire les dépenses. (...) des foyers infectieux peuvent se développer en France. Nous avons démontré que l'AME, en favorisant l'accès aux soins, permet de les endiguer. » Et il ajoutait : « Avec cette mesure inique, qui exclut de fait les sans-papiers du système de soins, les malades seront marginalisés. S'ils n'ont pas les moyens de se soigner, ils laisseront les infections progresser. (...) Les personnes qui ne se soignent pas arriveront tôt ou tard aux urgences. (...) Or les soins d'urgence coûtent plus cher que les traitements antibiotiques ou préventifs. »

Mais dans cette affaire, ce ne sont ni l'humanisme ni la raison qui guident le gouvernement : c'est la chasse aux voix de la partie raciste et xénophobe de l'électorat réactionnaire.

Pierre LEMAIRE

### • Patrons

## Un toupet sans frontière

Il y avait eu la Roumanie à 200 euros, la République tchèque à à peine plus. Cette fois, c'est la Hongrie, à 350 euros par mois, que le patron de Thédís, ex-numéro 2 français de l'échelle et de l'échafaudage, feint de proposer à cinq de ses salariés dont il veut se débarrasser.

Car, bien sûr, c'est de cela dont il s'agit. Avec, en prime, le cynisme de ces patrons qui, comme Thédís, invoquent la « mondialisation », les « 35 heures » ou encore la prétendue nécessité légale de faire une offre de reclassement. Qui imagine un instant qu'un travailleur puisse accepter de partir à mille kilomètres de chez lui travailler pour un salaire divisé par trois, par cinq ou par dix ? Aujourd'hui ce serait la Hongrie, et demain la Chine, et pourquoi pas Haïti ou pire encore, car les patrons en

la matière ne sont jamais en panne de solutions.

Même eux, qui s'inventent de prétendues obligations pour couvrir leurs licenciements et tenter de masquer leur seule soif de profits, ne croient pas un instant qu'un de leurs salariés puisse accepter. C'est bien pour cela qu'ils agissent ainsi : c'est autant pour justifier leurs sales coups que parce qu'ils croient pouvoir tout se permettre.

Mais à vouloir envoyer toujours plus de travailleurs au diable – ou au chômage, mais est-ce bien différent – et à transformer leur vie en enfer, les patrons vont finir par dresser contre eux « les damnés de la terre ».

P.L.

# Les ordonnances salées du charlatan Villepin

C'est par ordonnances adoptées en conseil des ministres que le gouvernement a fait passer ses nouvelles attaques contre le monde du travail, en particulier le Contrat nouvelle embauche (CNE), une réponse servile de Villepin aux volontés du patronat. Ces contrats permettront aux patrons des petites entreprises de moins de vingt salariés d'embaucher de nouveaux travailleurs pendant deux ans, de les licencier sans contrainte, sans motif et quand bon leur semblera, sur simple lettre recommandée.

Pire encore, à la fin du contrat, un patron pourra parfaitement reprendre le même salarié, dans les mêmes conditions, en respectant simplement un délai de trois mois entre les deux contrats... la précarité à répétition en quelque sorte.

Le patronat insatiable réclame l'extension de cette mesure à toutes les entreprises. Ce n'est pas encore à l'ordre du jour mais cela peut l'être demain, via une nouvelle ordonnance ou plus simplement encore via le vote d'un amendement au parlement. En ce domaine le gouvernement sait comment faire. Et d'ailleurs il laisse entendre qu'une telle extension n'est pas exclue. Il y a moins d'un mois, le plan Borloo étendait certaines exonérations de cotisations des entreprises de dix salariés aux entreprises de vingt salariés. Il avait alors suffi que le Parlement vote un amendement d'une seule phrase : « *Les mots "dix salariés" sont remplacés par les mots "vingt*

*salariés"* et la modification était adoptée.

Y aura-t-il besoin d'en passer par là ? Pas forcément puisqu'une autre ordonnance, adoptée le même jour, a discrètement mais notablement, élargi le champ d'application du Contrat nouvelle embauche. Cette dernière prévoit en effet qu'« *un salarié embauché après le 22 juin 2005 et âgé de moins de 26 ans n'est pas pris en compte, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 26 ans, dans le décompte de l'effectif de l'entreprise [...], pour l'application*

*à cette entreprise des obligations législatives qui se réfèrent à une condition d'effectif* ».

Cette mesure permettra notamment aux patrons de dépasser les seuils au-delà desquels ils seraient obligés d'organiser des élections de délégués du personnel, ou de payer un certain nombre de cotisations sociales. Mais pas seulement. La mesure permet aussi le dépassement du seuil de vingt salariés. Si un patron embauche dix, vingt ou plus encore de jeunes de « moins de 26 ans », ceux-ci n'entreront

pas dans le calcul de l'effectif... et ils pourront donc être embauchés en « Contrat nouvelle embauche ».

Après avoir présenté ces projets aux syndicats, le gouvernement a fait semblant de faire une ou deux concessions : le délai entre deux CNE a été porté de deux à trois mois et la mesure relative aux effectifs ne sera applicable que jusqu'au 31 décembre 2007. Après quoi elle devra faire l'objet d'une « évaluation ». Belles concessions en vérité !

Pour mettre en œuvre sa

politique, le gouvernement a légiféré par ordonnances, non que sa propre majorité parlementaire lui aurait posé le moindre problème mais il l'a fait pour donner l'impression qu'il entend aller vite dans la lutte contre le chômage. Ne serait-ce pas là une énième façon de satisfaire aux exigences du patronat sous prétexte d'aider l'emploi ? En tout cas, aucun travailleur ne peut être dupe.

Pierre VANDRILLE

## La précarité ne se limite pas au contrat de travail

En réponse à ceux qui reprochaient aux ordonnances de Villepin d'instituer encore plus la précarité du travail, un représentant du gouvernement répliquait qu'il valait mieux avoir un travail, même précaire, qu'être chômeur. C'est la version cynique de la droite actuelle du bon mot d'un célèbre humoriste d'hier « *il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade* ». Sauf que les chômeurs actuels n'ont aucune garantie de trouver plus facilement un travail et de le garder avec les recettes de Villepin. En ce domaine, on ne le

répètera jamais assez, ce sont les patrons, et eux seuls, qui décident. Aucune contrainte ne s'impose à eux, et les mesures incitatives n'incitent que ceux qui veulent embaucher, quand ils en ont besoin, en fonction de leurs commandes. Et pourquoi le feraient-ils quand, par exemple, ils peuvent faire faire le même travail avec moins de salariés ou quand ils trouvent des intérimaires à gogo ?

Mais il y a aussi d'autres aspects engendrés par la précarité : par exemple la difficulté de trouver un logement en fournissant les garanties de

plus en exigeantes que demandent les propriétaires. De même, et pour des raisons similaires, comment obtenir un prêt bancaire pour s'acheter un véhicule pour se déplacer, instrument de plus en plus indispensable pour se rendre à un travail que l'on trouve rarement en bas de chez soi.

Et quand on nous explique que cette situation ne concernerait que ceux qui sont actuellement au chômage et qui de ce fait peuvent encore moins fournir ces garanties financières, c'est une contre-vérité. L'objectif du patronat ce n'est pas tant la baisse du chômage. Il se moque bien

qu'il y ait des chômeurs en nombre. Au contraire même, l'existence du chômage le favorise en faisant pression sur les salaires. Ce qu'il veut en fait, c'est transformer tous les travailleurs en travailleurs précaires. Le MEDEF le dit depuis des années quasiment ouvertement. Et ce que le MEDEF désire, le gouvernement le met sur le chantier.

Telle est la raison qui fait que l'ensemble du monde du travail est directement visé par les ordonnances de l'inquiétant docteur Villepin, telle est la raison qui fait qu'il faut se préparer à y mettre le holà.

J.P.V.

### • Livret A

## Un vol de plus dans la poche des travailleurs

Au 1<sup>er</sup> août, le taux du livret A a baissé de 2,25 % à 2 %. Même si, individuellement, cette baisse représente de faibles sommes, de l'ordre de trois euros par mois pour le placement pendant un an de la somme maximum, elle est symbolique de cette politique gouvernementale qui s'attaque au produit d'épargne le plus populaire. Quarante-six millions de personnes disposent de ces livrets auxquels il faut ajouter ceux qui sont détenteurs d'un livret bleu,

d'un Codevi, d'un LEP... qui vont subir de façon mécanique la même baisse du taux d'intérêt.

Déjà en 2003 le gouvernement avait baissé de 0,75 % le taux des livrets A. Après quoi, le mode d'indexation avait été changé de telle façon que les fluctuations ultérieures puissent paraître plus indépendantes du gouvernement. La Banque de France applique depuis une formule qui maintient le taux à un niveau à peine supérieur à

l'inflation, hors tabac. Mais finalement c'est le gouvernement qui décide d'appliquer ou non la baisse. Le résultat, compte tenu de l'inflation officielle, est que le rendement sera de 0,3 %... autant dire rien !

Breton, le ministre des Finances, s'est félicité sans honte de ce hold-up qui montre, selon lui, que l'inflation est jugulée. Statistiquement, c'est (presque) vrai. Mais pour les consommateurs, la réalité est toute autre,

eux qui voient les prix des produits courants augmenter, tout comme les prix des services, des timbres, du gaz, sans parler de l'augmentation des loyers ou de l'essence et du fuel qui grève les budgets de toutes les familles. Les indices qu'utilise le gouvernement sont fabriqués pour masquer ces réalités. Cela lui permet de limiter à un niveau dérisoire le produit de l'épargne de millions de travailleurs.

Vols et mensonges sont de

toute évidence les supports de la politique de ce ministre qui ose dire que « *les Français vivent au-dessus de leurs moyens* ».

Le jour où le gouvernement édictera une loi qui, en toute circonstance, plafonnera les profits au taux de l'inflation, en y ajoutant un rendement supplémentaire de 0,3 %, on pourra commencer à le croire. Mais ce n'est pas demain la veille.

Viviane KAHN



• Irlande du Nord

# L'IRA et l'arrêt de la lutte armée

L'annonce faite par l'IRA, l'Armée Républicaine Irlandaise, ordonnant « *la fin de la campagne armée* » à compter du 28 juillet à 16 heures, n'a pas manqué d'être saluée par le gouvernement britannique, relayé par les médias, comme un « *coup de théâtre* » et un « *événement historique* » susceptible d'« *ouvrir un avenir nouveau à l'Irlande du Nord* ».

Or il ne s'agit pas d'un coup de théâtre et encore moins d'un tournant historique susceptible d'en finir avec l'héritage empoisonné laissé dans cette partie de l'Irlande par plus de quatre siècles d'occupation britannique.

Rappelons qu'en 1921, la partie nord de l'Irlande resta à la Grande-Bretagne, après que celle-ci avait dû concéder son indépendance à la République d'Irlande au terme d'une guerre sanglante. La bourgeoisie anglaise consolida sa domination en achetant (pour des miettes) la loyauté de la majorité protestante du nord tout en attisant sa peur de se voir un jour submergée par le sud catholique. Du même coup, le capital anglais put surexploiter une classe ouvrière

du nord affaiblie par cet antagonisme religieux. Il en résultait une poudrière sociale, qui finit par exploser à la fin des années soixante.

Mais ceux qui prirent la tête des quartiers ouvriers en révolte, aussi bien catholiques que protestants, furent des nationalistes s'appuyant sur les divisions existant dans la population. Du côté catholique, les Républicains de Sinn Fein et de son aile militaire, l'IRA, levèrent le drapeau de l'unification de l'Irlande, mais en traitant les ouvriers protestants sinon comme des ennemis, en tout cas comme des auxiliaires de l'occupant. Cela rejeta la majorité des quartiers ouvriers protestants dans les bras des politiciens « unionistes » sur lesquels s'appuyaient Londres et des groupes paramilitaires « loyalistes », chargés des basses besognes de l'armée britannique.

Il s'ensuivit deux décennies d'une guerre civile larvée, qui fit des milliers de morts dans les deux camps – mais plus particulièrement dans la minorité catholique – et s'étendit au territoire britannique sous la forme de campagnes terroristes

menées essentiellement par l'IRA.

En nationalistes bourgeois conséquents, les Républicains ne voulaient pas bouleverser l'ordre existant. Le fait de recourir aux armes n'était pour eux qu'un moyen de s'imposer aux yeux de l'État anglais comme la seule force capable de faire la police dans les quartiers catholiques. Et, dès le début des années quatre-vingt, ils s'efforcèrent de capitaliser sur le plan électoral le contrôle qu'ils avaient acquis sur la population de ces quartiers.

Ce fut Thatcher qui, dès le milieu 1980, amorça une politique visant à l'instauration, dans le nord, de structures régionales où les Républicains pourraient un jour s'intégrer. Après bien des avatars, cette politique aboutit au « processus de paix » de Blair en 1998, puis à la mise en place d'un gouvernement régional en décembre 1999, avec la participation de tous les protagonistes, de Sinn Fein aux loyalistes en passant par les partis traditionnels catholiques et protestants.

Seulement, pour arriver à ce résultat, Blair fit tout pour permettre aux divers partis de conserver et même de consolider

la base confessionnelle dont ils dépendaient. De sorte qu'au lieu de désarmer les forces les plus indépendantes de Londres, comme l'espérait Blair, ce furent au contraire Sinn Fein, du côté catholique, et le plus réactionnaire des partis unionistes, celui de Ian Paisley, qui s'imposèrent comme les seuls partenaires susceptibles de former un gouvernement régional.

C'est cette situation qui, depuis octobre 2002, a entraîné la suspension des institutions politiques d'Irlande du Nord. La raison officielle de cette suspension a toujours été, sous une forme ou une autre, le refus de l'IRA de capituler publiquement en renonçant « définitivement » à la lutte armée, même si d'ailleurs celle-ci n'a cessé de multiplier les gestes et les déclarations dans ce sens.

Tout le monde en Irlande du Nord s'attendait donc à une déclaration du type de celle du 28 juillet. D'autant plus que, suite aux dernières élections de mai dernier au Parlement britannique, marquées par un nouveau renforcement de Sinn Fein, sa direction en avait pratiquement indiqué les termes.

Cette déclaration va-t-elle

contraindre le parti de Ian Paisley à renoncer à la démagogie anti-Républicaine qui lui a si bien réussi sur le plan électoral ? On peut en douter.

En tout cas, cette annonce ne changera rien pour la classe ouvrière d'Irlande du Nord. Elle ne changera pas le gangstérisme utilisé par les anciens paramilitaires pour contrôler la population, dans les quartiers ouvriers protestants, mais aussi catholiques. Pas plus qu'elle ne fera disparaître les « murs de la honte », ces gigantesques murs de béton surmontés de barbelés qui limitent certains quartiers catholiques de Belfast de leurs voisins protestants, qu'elle ne diminuera la pauvreté et le délabrement de la société nord-irlandaise, ou qu'elle ne mettra fin à la discrimination qui continue à s'exercer contre la minorité catholique.

La poudrière nord-irlandaise est peut-être désactivée temporairement, et encore de façon très relative, comme le montrent les activités des gangs paramilitaires, mais elle continuera à couvrir.

François ROULEAU

• La rencontre Chirac-Sharon

# Comme larrons en foire

Si Sharon est venu à Paris chercher une reconnaissance de la part d'un Chirac, connu pour sa politique dite pro-arabe, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il l'a obtenue sans peine. Le Premier ministre israélien et le chef de l'État français ont fait assaut d'amabilités, Sharon invitant Chirac à venir dans son ranch et Chirac offrant à Sharon une vache pour son cheptel. Au-delà des poignées de mains appuyées, des sourires de circonstance et des tapis rouges déroulés, Chirac a tenu à féliciter son hôte pour le désengagement de Gaza, sans toutefois évoquer la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem ou la construction du Mur qui se poursuivent. Tout juste a-t-il murmuré que le retrait de Gaza devait être un premier pas vers l'établissement d'un État palestinien, ce que répètent à l'envi tous les dirigeants occidentaux, à commencer par Bush, mais sans jamais entreprendre quoi que ce soit de concret ni imposer à

Israël une politique qui reconnaisse les droits nationaux des Palestiniens.

Si donc, l'un des deux n'a pas infléchi sa politique, c'est bien Sharon. Il n'a rien promis sur le retrait israélien des territoires occupés afin que puisse être créé un État palestinien indépendant et viable. Autant dire que pour Sharon la mise en place du plan concocté par les États-Unis, la Russie, l'Union européenne et l'ONU et connu sous le nom de « feuille de route », pour vague qu'il soit, n'est pas à l'ordre du jour.

Dans une interview donnée au *Figaro*, juste avant sa venue en France, Sharon claironnait au contraire qu'il avait obtenu de Bush et du Congrès américain « *que les grands blocs de populations juives puissent rester en place* ». Les États-Unis, a-t-il affirmé « *sont d'accord pour dire qu'Israël ne pourra pas revenir aux frontières de 1949 ou de 1967. Les grands blocs d'implantations feront partie d'Israël avec une conti-*

*gnité au territoire d'Israël. C'est l'un de mes plus importants succès de mes négociations avec le président Bush* ».

De plus, l'armée israélienne vient d'annoncer la construction d'une triple clôture le long de la frontière avec Gaza, ajoutant deux barrières à celle qui entoure déjà le territoire palestinien. La première sera composée de barbelés, la seconde équipée de capteurs, caméras de surveillance, miradors et mitrailleuses commandées à distance. À certains endroits, il est même prévu de construire des murs de béton de sept mètres de haut. Bref, la politique honteuse d'enfermement des populations palestiniennes continue de plus belle et fera de Gaza une prison à ciel ouvert.

Concernant la Cisjordanie, à part quelques implantations mineures qui devraient être démantelées, aucune évacuation n'est prévue. Au contraire, les zones contrôlées par Israël ne cessent de s'étendre,

en particulier autour de Jérusalem.

C'est donc Chirac qui en la circonstance a semblé modifier sa politique en présentant Sharon comme un homme dont la politique pourrait amener la paix. Mais est-ce un réel changement ? Pas vraiment, car la politique dite pro-palestinienne et plus généralement pro-arabe des gouvernements français depuis de Gaulle s'est toujours limitée à quelques gestes en direction de certains dirigeants palestiniens et n'était destinée qu'à asseoir l'influence française dans les pays arabes, avec à la clé la perspective de contrats commerciaux juteux. Cela a en partie réussi, tout au moins en Irak, dans certains émirats ou encore en Égypte. Mais il n'y avait et il n'y a toujours rien d'autre derrière cette politique et en tout cas pas la volonté de soutenir les droits nationaux des Palestiniens et encore moins le désir de voir la situation des populations arabes

s'améliorer.

En fait, les gouvernants français, quelle qu'ait été la politique qu'ils préconisaient, ont toujours été plus proches des dirigeants israéliens, ne serait-ce que parce que ceux-ci disaient pouvoir contenir d'éventuelles révoltes des populations arabes ou les écarts politiques de certains de leurs dirigeants. N'était-ce pas là d'ailleurs un des arguments mis en avant par les pères du sionisme pour justifier la création d'Israël, lorsqu'ils présentaient leur futur État comme pouvant être le phare de l'Occident face à la barbarie arabe ?

Au terme de la rencontre Chirac-Sharon, s'il est apparu que le chef de l'État français n'était en fait qu'un faux ami des Palestiniens, un voile de mensonge aura été levé. Ce sera tout ce que cette rencontre a pu apporter de positif.

Georges LATTIER



• Arabie saoudite

## Une dictature au parfum de dollars

Dès l'annonce du décès du roi Fahd d'Arabie saoudite, Chirac a filé assister à ses obsèques. Un proche, un parent ? Non, un client, mais quel client !

Fahd, dit-on, pouvait s'absenter pendant des mois pour courir les casinos en Europe, en y dépensant chaque soir des sommes fantastiques. Même si le commerce, les services et l'hôtellerie de très grand luxe – des secteurs où la bourgeoisie française occupe une place de choix face à ses concurrents – profitent largement de cette version proche-orientale de la « tournée des grands ducs » russes du début du 20<sup>e</sup> siècle, ce n'est finalement là que menue monnaie. Car, bien sûr, c'est le pétrole saoudien qui fait saliver tous les grands groupes occidentaux, et les hommes politiques qui représentent leurs intérêts. Et qui sait, en discutant avec le nouveau roi Abdallah, Chirac décrochera peut-être un nouveau contrat pour Total, comme celui obtenu l'an dernier, depuis qu'à la suite du relatif rafraîchissement des rapports entre les États-Unis et l'Arabie saoudite, les compagnies pétrolières américaines n'ont plus de monopole de fait sur les hydrocarbures saoudiens ?

Les successeurs du roi Ibn Séoud, fondateur du royaume d'Arabie saoudite, gèrent ce pays – et les immenses ressources de son sous-sol – comme leur propriété familiale personnelle. Mais eux et la caste des princes (pas moins de 7 000, dit-on) qui les entourent ne réinvestissent sur place qu'une faible part des dividendes qu'ils tirent de la rente pétrolière.

Le pays dispose de tout ce qu'il faut et même du superflu pour les parasites qui le dirigent, mais l'Arabie saoudite reste peu développée, soumise à une mono-industrie pétrolière, elle-même dépendante des marchés mondiaux. En effet, qu'ils aient ou pas confiance dans leur propre régime, ses féodaux nantis ont depuis longtemps placé la majeure partie de leur fortune dans de grands groupes européens et américains, où elle s'est fondue dans les flux financiers du capitalisme occidental. La sollicitude manifestée par les Bush, Chirac et autres à l'égard d'un roi Fahd, de son

successeur Abdallah et de leur entourage va aussi, sinon d'abord, aux grands groupes occidentaux qu'ils financent.

Et puis, cette dictature théocratique a beau faire figurer un cimeterre sur son drapeau, elle préfère, pour se protéger, s'appuyer sur des armes plus modernes. Les 20 % de ses ressources qu'elle consacre au budget de sa Défense font les beaux jours des Dassault, Matra et autres marchands d'armes de France et d'ailleurs.

Les grandes puissances n'hésitent pas, telle la France en 1979, lors de l'occupation de la grande mosquée de La Mecque par des opposants islamistes, à mettre en œuvre tout leur savoir-faire militaro-policière au service du régime. Ce sont en effet des gendarmes du GIGN, envoyés par le président français Giscard d'Estaing, qui matèrent les rebelles, dont soixante-trois furent ensuite décapités par les bourreaux du roi Fahd.

La monarchie saoudienne est un régime autocratique (en 2005, pour la première fois, il a organisé des élections... municipales), qui prône le wahhabisme – l'islam intégriste prêché par Abd al Wahhab – protégé du fondateur de la dynastie, et ne connaît d'autre loi que la charia islamique, avec une police religieuse pour l'imposer à tous. Ce régime relègue les femmes au rang de mineures privées des droits élémentaires : elles n'ont eu celui d'aller à l'école qu'en 1960 – à la même époque où l'esclavage fut aboli en Arabie saoudite – mais n'ont toujours pas le droit de conduire une auto. Il applique la torture et la peine de mort en grand. Amputations et flagellations de condamnés sont monnaie courante. Toute opposition est sauvagement réprimée... Mais rien de tout cela ne semble indisposer les grands de ce monde que l'on voit se presser aux obsèques de Fahd.

Dans une pièce, Shakespeare fait dire à la meurtrière lady Macbeth que « *tous les parfums d'Arabie ne pourront laver* » sa main du sang qui la tache. Les parfums d'Arabie saoudite, eux, effacent tout car ils empestent le pétrole. Et qui a dit que l'argent n'avait pas d'odeur ? Pas les chefs politiques de ce monde impérialiste que l'on dit démocratique.

Pierre LAFFITTE



• La famine au Niger

## Les responsables de la catastrophe font du spectacle

Ce qui se passe au Niger est profondément révoltant. Plus de trois millions de personnes souffrant de pénurie alimentaire, 800 000 enfants de moins de 5 ans affamés, dont peut-être 150 000 atteints de malnutrition sévère.

Ce n'est pas dû à un brutal coup du sort. La catastrophe était annoncée par des organismes de l'ONU depuis octobre 2004, en raison de la faiblesse des récoltes. Mais pratiquement rien n'a été fait par les grandes puissances, par l'Union européenne, et par la France. L'invasion des criquets avait été signalée elle aussi en temps utile, mais les moyens nécessaires – dérisoires de la part d'un pays riche – avaient fait défaut pour enrayer les ravages.

Alors, aujourd'hui, la pantomime médiatique à laquelle vient de se livrer le ministre Douste-Blazy le 29 juillet à Niamey, capitale du Niger, ne fait qu'ajouter à l'écœurement.

Se faisant filmer pour la télévision en train d'exalter « l'aide de la France », à côté de quelques tonnes de produits alimentaires et pharmaceutiques dans un Boeing qui venait d'arriver à point nommé, il s'est posé en grand moralisateur, dénonçant « l'avarice des pays riches » comme s'il n'était pas là en tant que représentant de l'État d'un de ces pays riches. Il a trouvé le moyen de lier un appel tout symbolique à relancer l'aide au développement à... la nécessité de la lutte contre le terrorisme. Selon lui, pour assurer la sécurité en Europe, mieux que par des caméras dans le métro ou

l'accroissement des contrôles aux frontières, il faudrait « *se mobiliser au Niger, au Soudan et dans toutes les zones d'extrême pauvreté* ».

Mais justement, les causes profondes de la pauvreté de ces pays, de leur incapacité à faire face à des mauvaises conditions climatiques, relèvent de la responsabilité directe des ex-puissances colonisatrices qui les ont pillés, et des puissances impérialistes. Si, jusqu'à il y a quelques semaines, le gouvernement nigérien a refusé de distribuer gratuitement de la nourriture, avec pour raison invoquée – ne pas déstabiliser les cours des céréales –, cette décision avait été prise avec l'aval des dirigeants français et de l'Union européenne. Il y en eut même parmi eux pour ajouter que cela éviterait de donner aux populations l'habitude de recevoir sans rien faire ! Exemple : un responsable de l'Union européenne estimant que : « *Les distributions gratuites sont la porte ouverte à des choses qui ne sont pas souhaitables* ». Faut-il croire que laisser des enfants mourir de faim fait partie, pour cet individu, des choses souhaitables ?

Le gouvernement nigérien a sûrement sa part de responsabilité au passage. Mais si, aujourd'hui, les soins ne sont plus gratuits au Niger, par exemple, c'est au nom du « recouvrement des coûts » imposé par les organismes internationaux aux services publics des États « surendettés ». Cela signifie que les centres de santé publique doivent utiliser l'argent des consultations pour financer leurs besoins en médicaments et en matériel. Une consultation peut coûter jusqu'à 1 000 francs CFA, c'est-à-dire l'équivalent d'une journée de travail

d'un ouvrier agricole, alors que 63 % de la population du Niger vit en-dessous du seuil de pauvreté. Ce n'est que récemment qu'il a été décidé de ne plus faire payer les consultations des enfants atteints de « malnutrition sévère », c'est-à-dire condamnés à mort à très court terme s'ils ne sont pas soignés...

Aujourd'hui, le gouvernement français éprouve le besoin d'envoyer un Douste-Blazy sur place juste le temps de se faire photographier sous une tente où des enfants sont au seuil de la mort. Peut-être à cause de la concurrence médiatique de Bernard Kouchner ! Quoi qu'il en soit, en fait de « mobilisation » contre l'extrême pauvreté, le geste se solde concrètement par une misérable aumône : Chirac a annoncé un renforcement de l'aide française au Niger pour l'année 2005, qui se montera à 4,6 millions d'euros en ce qui concerne les programmes alimentaires. À titre de comparaison, le coût de la mission de l'ONG Médecins Sans Frontières pour le Niger représente à elle seule 12 millions d'euros.

Le gouvernement de la France des capitalistes se soucie avant tout de la bonne santé des profits des grands patrons : il n'a en réalité que faire du sort des enfants africains.

Sophie FALON

# Un exemple de « Non » de gauche

Invitée sur France 2 pour la promotion de son dernier livre *Non et après*, Marie-Noëlle Lienemann, vice-présidente de la Région Nord-Pas-de-Calais, députée du PS au Parlement européen, ex-ministre et secrétaire d'État au logement dans les ministères Bérégovoy et Jospin, et aujourd'hui ralliée officiellement à Fabius, ne mâche pas ses critiques contre Hollande.

Elle écrit aussi que Jospin, dont elle a pourtant été ministre, a perdu la présidentielle parce qu'il n'a pas l'envergure d'un véritable homme politique. Elle écrit surtout que la direction actuelle du Parti socialiste, c'est-à-dire Hollande, ne sait pas écouter la population et que cela l'a amené à faire voter « Oui » par le PS lors du référendum. Fabius, lui, saurait écouter la voix du peuple et c'est pour cela qu'il a fait gagner le « Non » en faisant ce choix avec le reste de la gauche (comprenez essentiellement le PCF).

Au fil des pages on peut lire qu'une partie du peuple n'est jamais prise en compte et qu'elle est invisible, oubliée et négligée. Que c'est pour cela que Chirac a vu le référendum se retourner contre lui. Même chose pour Hollande qui, pour renforcer sa position face à Fabius qui aurait dû être obligé de se rallier à lui, a organisé très vite un référendum parmi les 100 000 militants socialistes. Militants, note-t-elle, « parmi lesquels il y a peu d'ouvriers et peu d'employés et qui ne reflètent pas exactement la réalité du peuple de gauche ».

Elle se dit « heureuse de la franche victoire du "Non" » (nous aussi) et fière de son pays et « du peuple de gauche » ajoutant « qu'à la veille du référendum notre peuple a eu l'intuition d'un tournant historique » et qu'il fallait un acte fondateur de ce tournant.

« Le réveil démocratique lors du vote référendaire tient presque du miracle. »

Le défaut de cet alignement de sophismes c'est que, pour répondre à ceux qui dans le PS accusent le « Non » d'être nationaliste et xénophobe, elle a beau dire « que la gauche porte la grosse majorité du "Non" », elle

parle de la « majorité du "Non" » comme si c'était la majorité au référendum.

Que la majorité des votes « Non » vienne d'électeurs de gauche c'est peut-être vrai, mais ce n'est pas une raison pour considérer que les voix d'extrême droite n'ont compté pour rien dans la victoire du « Non ». Il est même évident que, sans ces voix, le « Non » ne l'eût pas emporté car comment croire que dans les bulletins « Non » il n'y en ait pas, au moins, six ou dix pour cent d'extrême droite. C'est là une impasse malhonnête de la part de tous ceux qui présentent la victoire du « Non » comme devant changer les choses pour la population. Au point que certains disent aujourd'hui que Chirac n'a pas tenu compte du « Non ».

Autant il fallait refuser cette constitution sans se soucier de qui la refusait aussi et sans faire quoi que ce soit qui aurait pu permettre au « Oui » de l'emporter, y compris s'abstenir, autant il ne fallait pas et il ne faut pas présenter la victoire du « Non » comme devant et pouvant changer les choses. Aucun de nos adversaires ou prétendus amis n'est dupe, il ne faut donc pas tromper ceux qui nous font confiance.

Et M.-N. Lienemann pourfend ceux qui, au PS, reprochent « d'aller au meeting avec Marie-George Buffet » en oubliant dit-elle que Buffet « a participé au gouvernement Jospin » et n'a « jamais renoncé à y retourner avec les communistes ».

Elle affirme aussi, ce que nous approuvons pleinement, « que les principaux protagonistes de la présidentielle (ceux de gauche) n'ont pas su ou pas voulu tirer les leçons de leur échec ».

Certains, dit-elle, rejetaient la cause de l'échec du 1<sup>er</sup> tour le 21 avril sur une mauvaise campagne ou « l'irresponsable pluralité des candidatures de la gauche ». Même si cela a compté, précise-t-elle, « l'ultime raison de la défaite » est due au décrochage entre les élites du parti, les choix du gouvernement et les attentes sociales.

Enfin, une autocritique socialiste ! D'autant qu'elle ajoute plus loin, citant un propos de Pierre Mauroy, il est vrai lors d'une campagne électorale



M.-N. Lienemann, à la même tribune que, notamment, Strauss-Kahn et Martine Aubry, lors de l'Université d'été du PS, au lendemain de la défaite de Jospin en 2002.

et pas comme Premier ministre : « Le mot "travailleurs" n'est pas un gros mot ». Veut-elle donc que Fabius, s'il a l'occasion de faire campagne, commence ses discours par « Travailleuses, travailleurs », pour obliger Arlette Laguiller à changer le début de ses interventions ?

Elle insiste sur le fait que la dynamique unitaire serait le garant d'une ligne de changement social. On ne l'a pourtant guère senti lors de « l'Union de la gauche », ou de la « gauche plurielle ».

Mais ce qui est le plus intrigant, c'est cette affirmation à l'encontre de Hollande : « Le fait d'amener les gens de gauche à voter dans le sens de Jacques Chirac relève de ce titre d'une absence d'intuition politique ».

Mais qu'en est-il alors du fait d'avoir fait voter, non seulement « dans le sens » de Chirac au référendum mais « pour » Chirac à la présidentielle ? Silence là-dessus.

Quant à Laurent Fabius qui aurait très bien compris le sens du 21 avril, il se déclara après contre la privatisation d'EDF, pour un « indispensable rassemblement de gauche », pour une Europe au service « d'une autre mondialisation » (laquelle ?), et contre la réduction des impôts qui entraînait un assèchement des ressources de notre protection sociale.

Car, écrit-elle, pour gagner en 2007, la gauche doit être

entièrement unie, mais autour du Parti socialiste, c'est-à-dire, en deux syllabes, de Fabius.

Mais dans ce livre elle ne parle pas que des dirigeants du PS, elle a quelques mots pour l'extrême gauche.

Elle répond ainsi à ceux qui agitent, à propos de cette union large, ce qu'elle appelle « l'épouvantail de l'extrême gauche » en précisant : « Que je sache Olivier Besancenot n'a pas encore le couteau entre les dents. Et d'ailleurs on peut se réjouir de la distance qu'il a prise avec sa comparse Arlette Laguiller, toujours enfermée dans un nihilisme dangereux. »

Le choix des termes est remarquable : Olivier Besancenot n'a « pas encore », notez bien le « pas encore » le couteau du sanguinaire bolchévique entre les dents. Pour en comprendre le sel il faut se reporter aux affiches de droite des années trente représentant la tête d'un affreux tenant entre ses dents un couteau sanglant. Quant à Arlette, « sa comparse », elle est déjà enfermée non seulement dans le nihilisme, mais dans un « nihilisme dangereux » ! Nihiliste à la Nietzsche ne suffisait pas, en ajoutant « dangereux », cela ajoute un parfum d'attentats fin XIX<sup>e</sup> siècle. On comprend qu'Olivier Besancenot ait pris, comme elle dit, de la distance vis-à-vis d'Arlette.

Lors de son interview sur

France 2, elle a cependant nuancé ses propos et répondu au journaliste qui lui demandait si cette union devait aller jusqu'à l'extrême gauche (entendez la LCR) :

« C'est l'extrême gauche qu'on doit mettre au pied du mur. Veulent-ils vraiment qu'il y ait un gouvernement de gauche ? » « Si eux ne veulent pas soutenir une dynamique d'union, c'est leur problème, ce n'est pas le nôtre. Les socialistes doivent être le cœur du rassemblement le plus large, mais à condition que ce soit pour gouverner et pas pour faire simplement des manifestations qui sont utiles mais pas suffisantes ».

C'est au moins un chantage envers Olivier Besancenot et la LCR : « ralliement total à Fabius ou la porte ! »

On ne sait si, au congrès socialiste d'octobre, Laurent Fabius l'emportera sur Hollande et sera en voie d'être le candidat du PS à la présidentielle de 2007 et on sait encore moins si Marie-Noëlle Lienemann exprime ce que pense Fabius sans le dire mais, si c'est le cas, c'est alors à Olivier Besancenot de choisir, ou pas, via Marie-George Buffet et Mélançon, de sauter le mur et de rallier le camp de Fabius.

R.G.

NON et après  
de Marie-Noëlle Lienemann  
Gawsewitch - éditeur - 16 euros



• La Poste Centre de tri - Bordeaux - Bègles

# Un licenciement de trop, des sanctions inacceptables

Le licenciement du camarade contractuel, 31 ans et délégué syndical CNT est la dernière mesure inique et arbitraire que vient de prendre la direction du Courrier. C'est le seul agent à être mis définitivement hors de La Poste. Cette sanction est la plus dure prise à l'encontre des quatorze militants syndicaux qui luttaient contre un plan de 48 suppressions d'emplois au centre de tri de Bordeaux-Bègles. Rappelons que face au refus de la direction d'engager de sérieuses négociations, plusieurs dizaines d'agents avaient retenu cinq cadres dans une salle de réunion CHSCT. Après avoir fait intervenir GIPN et CRS pour faire évacuer les lieux, la direction a engagé des poursuites judiciaires et disciplinaires contre quatorze agents, essentiellement des militants syndicaux. Le 13 juillet, La Poste avait confirmé les sanctions lourdes demandées par le Conseil central de discipline à Paris les 7 et 8 juillet à l'encontre de six des quatorze militants mis en cause au centre de tri de Bordeaux. Les sanctions d'exclusion sont de deux ans ferme pour deux d'entre eux, et de deux ans avec des périodes de sursis de un an à vingt et un mois pour les quatre autres.

Pour les sept agents qui ont été « jugés » par La Poste lors des conseils de discipline locaux à Bordeaux du 18 au 20 juillet, les sanctions vont du déplacement d'office pour quatre, à des exclu-

sions de neuf mois à deux ans avec des périodes de sursis de six à dix-huit mois pour les trois autres fonctionnaires. Quant au seul salarié de droit privé, c'est le licenciement pour faute lourde qui a été confirmé.

Ces derniers conseils de discipline se sont déroulés à la Direction du Courrier (DOTC) dans le bâtiment des chèques postaux de Bordeaux (CRSF). Si le déploiement de moyens de sécurité était bien inférieur aux dizaines de cars de CRS déployés à Paris les 7 et 8 juillet, la direction a tenu à se barricader en interdisant l'entrée avec barrières et CRS pour y contrôler tous les accès, avec la présence de vigiles avec des chiens rottweilers. Mais ce déploiement de force disproportionné et choquant a surtout convaincu un certain nombre d'agents du centre de venir rejoindre les 150 à 200 manifestants présents en permanence au pied de l'immeuble.

Les directeurs locaux de La Poste continuent quant à eux leur petite guerre. Ainsi le directeur du CRSF a montré sa solidarité avec le directeur de la DOTC en profitant de sa fonction de président de l'ASPTT (organisation sportive des postiers) pour interdire sur le terrain de cette association la manifestation de solidarité en faveur des syndicalistes sanctionnés. La manifestation a simplement eu lieu ailleurs. Elle a permis de rassembler plus de 300 personnes et permis



Manifestation lors du conseil de discipline de Boulogne-Billancourt (début juillet).

de récolter 2000 euros de soutien.

Quant au Directeur de la DOTC, il s'est abondamment répandu dans la presse en utilisant le fait que les sanctions proposées par les conseils de discipline à Paris avaient été décidées à la majorité.

Il a juste « oublié » le chantage qui mettait en balance la révocation pure et simple de certains de nos camarades contre l'approbation de sanctions inférieures par les représentants syndicaux. Pratique courante dans cette instance. Cette majorité acquise ainsi lui a suffi pour affirmer que ce serait « une reconnaissance explicite des faits » et que les sanctions seraient « à la hauteur des fautes commises ».

En licenciant purement et simplement le camarade en CDI, la direction de La Poste menace les dizaines de milliers d'agents contractuels qui représentent aujourd'hui 35 % de l'ensemble des 310 000 agents de La Poste.

La direction tente ainsi de se faire craindre de l'ensemble des travailleurs de droit privé qui voudraient défendre leurs intérêts, contester la politique de La Poste, faire grève ou revendiquer.

Si La Poste a incontestablement reculé sur les révocations dont elle menaçait six des militants du centre, les sanctions prises restent du domaine de la tentative d'intimidation à l'égard de ceux qui s'opposent à une rentabilisation des services dans le cadre d'une future privatisation.

Rappelons que suite à un dépôt de plainte de certains directeurs du centre de tri, neuf des quatorze militants ont été mis en examen et seront jugés au pénal. Ils risquent des années de prison ferme et plusieurs milliers d'euros d'amende.

Dans l'immédiat, des recours devant le tribunal administratif pour les fonctionnaires et devant le conseil des prud'hommes pour le contractuel seront prochaine-

ment déposés.

Il reste que La Poste pense sans doute que la réorganisation qu'elle entreprend passera plus facilement, notamment dans le cadre du regroupement sur Bordeaux d'une grande plate-forme nationale. C'est que, pour offrir à de futurs actionnaires une entreprise « rentable », La Poste entend supprimer des milliers d'emplois, s'en prend aux conditions de travail des agents et multiplie les provocations et sanctions pour finalement se débarrasser de ceux qui s'opposent résolument à cette politique. Mais comme le disent beaucoup de travailleurs du centre de tri, certains camarades sont certes provisoirement écartés mais d'autres restent et sont déterminés à continuer le combat, avec tous ceux qui ont pris conscience de cette nécessité. La Poste n'en a pas fini avec les travailleurs.

Correspondant LO

• NOV'AP - Rennes (Ille-et-Vilaine)

# Des réactions contre la chasse aux syndiqués

La société NOV'AP, filiale de la société Samsic, est spécialisée dans la surveillance et la sécurité. Ses salariés assurent, entre autres, le gardiennage de plusieurs entreprises de la zone d'activité où se trouvent Equant, Transpac et Thomson à Rennes. Certains y travaillent depuis plus de dix ans et sont bien connus des salariés des entreprises dont ils assurent le gardiennage.

Dans cette entreprise, un chef local entretenait les divisions entre les personnels favorisant les uns, dénigrant, sanc-

tionnant et licenciant les autres. Si bien qu'une chape de plomb pesait, entretenue par la peur de se faire licencier, d'être muté ou de se voir affecter des horaires incompatibles avec la vie familiale.

Les choses ont commencé à changer quand certains ont décidé de s'organiser en créant un syndicat CGT sur l'établissement. Lorsque les autres agents de la région ont eu connaissance de la création du syndicat, nombreux sont ceux qui l'ont regardé avec sympathie. Certains y ont adhéré, allant jusqu'à se porter volon-

taires pour constituer les listes de candidats aux prochaines élections professionnelles.

La direction de NOV'AP et le petit chef en poste à Transpac/Equant, ne s'y sont pas trompés. Habités jusque-là à se croire tout permis, ils ont craint cette résistance collective. La chasse aux syndiqués est donc devenue systématique, avec la volonté de les décourager et de les isoler de leurs collègues par tous les moyens, n'hésitant pas à les déplacer ou à les sanctionner.

Dernièrement, le chef local a cru pouvoir licencier l'un

d'entre eux en toute quiétude. C'était sans compter sur la réaction des syndiqués qui ont organisé devant les locaux de Transpac, autour de leur camarade licencié, une diffusion de tracts dénonçant la mesure. Et malgré les effectifs réduits en cette période de vacances, ils ont réuni en deux heures, sur le temps de midi, plus de deux cents signatures des salariés de la zone sur une pétition demandant la réintégration du collègue et l'arrêt des pressions. Cette action s'est faite avec le soutien actif des militants syndicaux du secteur.

Cet événement, relayé par la presse, a remonté le moral de tous. Les gardiens en poste ce jour-là ont pu voir le chef raser les murs. Le coup était tombé juste !

Bien sûr, la situation des salariés et des syndiqués CGT de NOV'AP reste difficile. Mais ils sortent renforcés dans leur volonté de s'opposer aux mauvais coups. Le combat va continuer contre ce licenciement, par la mobilisation comme par l'action juridique.

Correspondant local

• Ascometal-Fos-sur-Mer (Bouches du Rhône)

## Les ouvriers sous-traitants en grève

Mardi 26 juillet, une quarantaine d'ouvriers de Multiserv et Ortec Meca, deux entreprises sous-traitantes du site d'Ascometal à Fos-sur-Mer, se sont mis en grève. Ils refusaient les conditions imposées par Brambles, la nouvelle entreprise qui comptait reprendre leur activité : diminution de salaire de base (jusqu'à 500 euros en moins), ancienneté annulée, suppression du treizième mois et passage de la convention collective de la métallurgie à une autre, beaucoup moins favorable.

Travaillant au début et à la fin de la chaîne de production

de l'acier, leur grève a paralysé tout le site Ascometal qui compte 900 salariés. Ascometal produit, entre autres, des aciers spéciaux pour l'automobile. Un des patrons leur avait déclaré : « *Soit vous acceptez les nouvelles conditions, soit vous démissionnez* ». Ils ont choisi de faire la grève et de paralyser toute la production d'acier Ascometal : « *On se bat pour nourrir notre famille* » disaient-ils.

Avec l'aide de la CGT des sous-traitants et de celle d'Ascometal, les ouvriers en grève ont distribué un tract aux travailleurs du site, fait circuler une pétition, largement signée,

et ont interrompu le CE d'Ascometal. Au bout de deux jours de blocage total de la production, la direction d'Ascometal a reculé. Multiserv, une des deux entreprises sous-traitantes, s'engage pour les cinq ans à venir à reprendre l'ensemble des travailleurs des deux entreprises sans rien changer aux conditions antérieures.

Pour les grévistes, à trois jours des congés d'été, le soulagement est grand. Ils ont conscience de s'être fait respecter tout en restant sur leurs gardes quant à la concrétisation de ces engagements.

Correspondants locaux

• Valois et Yabon - Verneuil-sur-Avre (Eure)

## Les licenciements à l'œuvre

Deux des principales usines de Verneuil-sur-Avre, Valois et Yabon, ont annoncé récemment un peu plus d'une centaine de suppressions d'emplois. Dans une région déjà fortement touchée par les licenciements et le chômage, chacun sait qu'il sera difficile aux travailleurs ainsi touchés de retrouver du travail.

Valois est un sous-traitant de l'industrie cosmétique. Il appartient à un groupe qui fait des bénéfices et possède trois autres établissements en France et plusieurs dans d'autres pays. Mais cela n'a pas empêché le patron de programmer une res-

tructuration de l'usine de Verneuil, entraînant la disparition de 117 emplois sur 220.

Yabon, dont les 84 salariés produisent des gâteaux de riz et des crèmes dessert, a changé de propriétaire plusieurs fois en dix ans. En février dernier, l'usine a été une nouvelle fois rachetée. Le repreneur, le Groupe Valade, qui produit des barquettes de confiture individuelles notamment pour les hôpitaux, a déboursé 285 000 euros pour ce rachat, réalisant par là même une bonne opération immobilière. Ce groupe, qui possède une autre usine en Corrèze, se porte bien financiè-

rement, son carnet de commandes est bien rempli mais le patron, principal actionnaire du groupe, a décidé de licencier 35 salariés et compte ainsi rentabiliser encore davantage son acquisition.

Ces annonces ont suscité de l'inquiétude mais aussi de la colère parmi les travailleurs. Une première manifestation d'une soixantaine de salariés de Yabon a eu lieu le 13 juillet dernier à l'occasion de la réunion du Conseil municipal. Les travailleurs ne veulent pas en rester là et comptent bien se faire entendre à la rentrée en septembre.

Correspondant local

• Baccarat (Meurthe-et-Moselle) :

## Opération juteuse pour les actionnaires, incertitude pour les travailleurs

La cristallerie de Baccarat emploie 650 salariés. Elle fait partie du groupe Taittinger, qui possède aussi les champagnes du même nom, des palaces à Paris et à Cannes, la chaîne des hôtels Concorde et les Campanile, Kyriad et Première classe. Le groupe est florissant, ses actions ont triplé au cours des dix-huit derniers mois.

La famille Taittinger, qui contrôle 37,8 % du capital, a décidé de mettre le groupe en vente. Aussitôt plusieurs groupes financiers se sont mis sur les rangs. Et, en trois semaines seulement, un fonds d'investisse-

ment américain, Starwood Capital, a enlevé le marché en offrant 2,8 milliards d'euros, alors qu'il fallait environ 1,33 milliard pour s'assurer le contrôle du groupe. Il rachète la dette et paie les actions 10 % au-dessus de leur valeur qui était déjà élevée.

En revanche nul ne sait pour le moment ce qu'il va advenir de la cristallerie de Baccarat. La CGT de l'entreprise a déclaré dans un communiqué : « *Starwood Capital et la famille Taittinger ne citent que la marque Baccarat dans toutes leurs interviews, et non la cristallerie de*

*Baccarat, c'est pourquoi nous appréhendons que l'objectif premier de Starwood Capital soit de réaliser d'énormes bénéfices à court terme sans se soucier de l'avenir des salariés.* »

L'incertitude est d'autant plus grande que la direction a refusé de mettre sa stratégie à l'ordre du jour du comité d'établissement de groupe du 1<sup>er</sup> août. Elle compte sans doute sur la période des vacances pour éviter une réaction des travailleurs.

En digne héritière qui doit tout au hasard de sa naissance, Anne-Claire Taittinger, présidente du groupe et de Baccarat,

• Hôpital Trousseau - Paris

## Mieux vaut passer au large

Suite à une directive ministérielle, les tours aérorefrigérées doivent être surveillées, particulièrement en été. Dès le premier contrôle du mois de juin, celles de l'hôpital Trousseau ont été arrêtées pour cause de contamination par des légionelles.

Trois semaines après la désinfection les tours, à nouveau contaminées, ont dû être encore fermées. En fait ces tours qui permettent de rafraîchir les blocs opératoires et les services de réanimation, sont anciennes et tellement entartrées que la désinfection n'est plus efficace. Et du coup,

leur remplacement est prévu dès septembre.

En attendant, l'installation d'appareils de secours est envisagée sans que personne soit sûr que le système électrique puisse supporter cette surcharge. La dernière fois qu'il a sauté, l'hôpital a été paralysé pendant une heure, salles d'opérations comprises.

Comme l'a déclaré la direction lors du CHSCT extraordinaire qui s'est tenu à cette occasion, elle « *prie pour qu'il n'y ait pas de canicule cette année...* ». Nous voilà rassurés !

• Centre Hospitalier Esquirol - Limoges (Haute Vienne)

## Deux infirmières agressées

Dans la nuit du 29 juillet au samedi 30, un incident très grave qui aurait pu tourner au drame s'est produit dans l'Unité Bergouignan de l'hôpital psychiatrique de Limoges. Deux infirmières de nuit ont été agressées et séquestrées dans une chambre par un patient de l'Unité Psychiatrique Judiciaire (UPJ) qui accueillent des détenus souffrant de troubles psychiatriques. Il s'est évadé après leur avoir fait vider leurs poches en les frappant et en menaçant de tuer l'une d'elle. Celle-ci a d'ailleurs le cuir chevelu gravement décollé et est en arrêt maladie. Il les a ensuite enfermées à clef dans une chambre.

Après des fusions successives pour économiser lits et personnel, ce pavillon de 44 lits est composé de deux niveaux et constitué par quatre unités à pathologies différentes : l'UPJ et une unité de psychotiques en phase aiguë au premier étage, une unité « mère-bébé » et une unité de psychotiques en voie de stabilisation au rez-de-chaussée. Et c'est une équipe unique qui intervient auprès de tous ces patients ! Très théoriquement, l'effectif minimum de nuit est de deux infirmiers par niveau. Mais dans cette nuit-là, comme dans l'écrasante majorité des nuits, il y avait trois personnes pour les deux niveaux et le troisième devait à lui tout seul

s'occuper des psychotiques du rez-de-chaussée et assurer les tétées de quatre bébés. C'est pour cela que les infirmières sont intervenues à deux auprès du détenant alors que la règle de nuit c'est d'y aller à trois ! (contrairement aux hôpitaux généraux, il n'y a pas de présence policière auprès des détenus soignés en psychiatrie).

Ce n'est pas le premier incident qui se produit dans cette unité. Il est arrivé plusieurs fois que des infirmières de jour comme de nuit se fassent malmenées pour donner leurs clefs. De même des incidents (sans conséquences trop graves comme par miracle) ont lieu de plus en plus souvent dans l'hôpital : comme par exemple la découverte par des infirmières de nuit d'un patient délirant embusqué derrière la porte de sa chambre avec une arme à feu chargée, dans une unité où, là aussi à la suite de fusions, on fonctionne de nuit en sous-effectif : trois infirmières pour assurer la nuit sur deux unités situées de part et d'autre d'un grand hall d'entrée.

Le manque d'effectif conjugué à des réorganisations qui aboutissent à des mélanges de pathologies comme il y a trente ans, au manque de formation et d'expérience font que les conditions de soins et de travail à l'hôpital se dégradent de façon très grave.

Correspondant LO

affirme sans rire dans une interview à *l'Est Républicain* que « *dans beaucoup de membres de la famille, il y a des gènes d'entrepreneurs* ». Les salariés de l'usine de Baccarat, qui viennent en 2003 et 2004 de traverser deux plans de licenciements, savent ce qu'ils peuvent attendre de tels « gènes ».

Mais ils ont montré aussi leur capacité à s'organiser et à mener des luttes déterminées, arrachant par la grève en 1995 le treizième mois et des augmentations de salaires, puis encore en 2000 des augmentations et une grille unique des salaires.

Correspondant local

• Alstom Chantiers de l'Atlantique - Saint Nazaire

# Les travailleurs polonais continuent à exiger leurs salaires

Jeudi 21 juillet, 15 ouvriers polonais de Kliper soutenus par la CGT sont entrés en grève pour obtenir le paiement de leurs salaires impayés depuis deux mois. Leur patron polonais s'étant déclaré défaillant, ils ont imposé un recul partiel à leur donneur d'ordre, la société Gestal (entreprise locale, elle-même sous-traitante des Chantiers de l'Atlantique). 30 % des sommes dues ont pu ainsi être récupérées (cf. LO n° 1930).

Pour le reste, la Gestal comme les Chantiers de l'Atlantique prétendent qu'ils ne sont pas concernés. Les pouvoirs publics se déclarent impuissants et multiplient les pressions pour que les grévistes rentrent en Pologne. Excédés, les 13 travailleurs encore en lutte se sont enchaînés devant la mairie de Saint-Nazaire jeudi 28 juillet et ont entamé le lendemain une grève de la faim.

Ce que veulent les travailleurs polonais c'est que leur problème soit réglé en France, là où ils ont travaillé, car ils

savent que de retour en Pologne ils n'ont aucune chance de se faire payer leur dû. Non seulement leur patron se déclare insolvable mais il les menace même de poursuites en leur faisant porter la responsabilité de ses difficultés. En Pologne aussi, leur grève est considérée comme illégale, car il n'y a pas eu de dépôt de préavis.

Ces travailleurs ont d'autant plus raison de demander des comptes à la Gestal et à l'Alstom dont dépendent les Chantiers de l'Atlantique, que leur situation n'est pas une première. Avant eux, des travailleurs grecs, indiens, portugais et roumains ont connu pareille escroquerie. L'attitude constante des patrons locaux et des pouvoirs publics a été de dire que cela ne les concernait pas et que le problème devait se régler dans le pays d'origine. Mais tout ce qu'ont obtenu les travailleurs concernés, c'est par leur lutte à Saint-Nazaire même qu'ils l'ont gagné. De retour au pays les sommes encore dues n'ont

jamais été versées.

La répétition de ces arnaques montre à l'évidence que cela résulte de la politique de la direction des Chantiers de l'Atlantique : elle impose à ses sous-traitants de trouver de la main-d'œuvre au moindre coût et elle les encourage à aller la chercher dans les pays où la législation sociale est nettement moins contraignante qu'ici.

Cette politique est menée avec la complicité des pouvoirs publics, y compris quand les dispositions légales en vigueur sont allègrement piétinées. C'est ainsi qu'en novembre 2003 l'inspection du travail avait relevé une série d'infractions à l'encontre de la société sous-traitante roumaine Klas-Impex qui n'avait pas payé ses salariés. Entre autres, la société ne remettait pas de bulletin de salaire, payait les salaires à échéances variables et faisait obstacle aux fonctions des



agents de l'inspection du travail. Le procureur de la République a classé sans suite cette affaire, de même que la plainte déposée par deux salariés de cette société menacés de mort par leur patron.

Quant aux notables politiques locaux, ils se gardent bien de critiquer la politique de la direction de l'Alstom. Le maire et le député de Saint-Nazaire sont au PS, mais même quand leur parti ne gouverne pas, ils veillent à ne pas gêner la politique de la direction de l'Alstom qui, aux Chantiers de l'Atlantique, s'attaque au niveau des salaires de l'ensemble des travailleurs, français comme étrangers. La mise en concurrence des travailleurs locaux

avec ceux venant de pays plus pauvres est une vieille pratique des capitalistes. À Saint-Nazaire, s'y ajoute depuis quelque temps le non-paiement des salaires au moyen de méthodes crapuleuses jamais condamnées.

Les travailleurs polonais vérifient combien dans un pays riche comme la France, vanté comme « une terre de liberté et d'égalité », la classe ouvrière doit lutter pour faire respecter ses droits les plus élémentaires. Elle ne doit compter que sur la solidarité des autres travailleurs, qui ont tout intérêt à ce que leurs compagnons polonais obtiennent leur dû.

Correspondant LO

• France Télécom

# Gros appétits capitalistes

France Télécom vient d'annoncer presque simultanément le rachat d'Amena, troisième opérateur de téléphonie mobile espagnol, pour la somme de 6,4 milliards d'euros, et des résultats « bons, voire très bons » pour le premier semestre 2005. Son bénéfice net aurait grimpé à 3,4 milliards contre les 2,4 prévus.

Ce sont avant tout le mobile et l'Internet (l'ADSL) qui font grimper ces bénéfices, mais France Télécom annonce aussi que dans la branche du téléphone fixe ils ont en même temps cessé de décroître (la hausse du prix de l'abonnement n'y est pas pour rien !). Du coup, le cours de l'action a augmenté de 1,66 %...

Ainsi, France Télécom, bien que surendettée depuis plusieurs années, rapporte des profits substantiels à ses actionnaires. Ce sont des capitaux considérables qui sont en jeu dans l'ensemble du secteur

des télécommunications, émanant des grandes banques et sociétés d'assurances, des fonds dits d'investissement de compagnies financières y compris anglo-saxonnes.

La frénésie spéculative de ces grands secteurs capitalistes à la fin des années 1990 avait entraîné une frénésie de rachats de sociétés à travers le monde, à tel point que le rachat d'Amena aujourd'hui et ses 6,4 milliards d'euros font pâle figure à côté des... 40 à 50 milliards d'euros qu'avait payé France Télécom pour acquérir Orange (téléphone mobile) en 2000 ! L'éclatement de la « bulle » étant intervenu là-dessus, on avait crié à la faillite imminente pour France Télécom vu son endettement spectaculaire : celui-ci frôlait les 70 milliards d'euros, un record, en 2002.

Mais l'État avait volé à son secours avec sa garantie et quelques milliards d'euros. Ce

qui avait permis du même coup à Thierry Breton, fraîchement promu PDG du groupe, de mettre en place un vaste plan de restructurations, économies, suppressions de postes.

Aujourd'hui, son successeur, Didier Lombard, se sent à nouveau pousser des ailes, même si la dette est encore proche des 50 milliards d'euros. À propos du rachat d'Amena, il a commenté « C'était une occasion qui ne se représenterait pas, nous y sommes allés »... Selon un « spécialiste du secteur » cité par *Libération* (28/07/05), « France Télécom était très intéressé par le crédit d'impôts de 1,7 milliard d'euros dont il pourra bénéficier en Espagne en rachetant Amena... »

Ce sont en effet des choses qui ne se refusent pas. D'autant que Amena, ce seront quelque 11,7 millions de clients, une position de second sur le mar-

ché du mobile espagnol qui est, paraît-il, en expansion. On n'arrête pas la boulimie de profits des capitalistes, même si Didier Lombard dit lui-même que « la bulle est en train de se regonfler ». Mais les gros actionnaires piaffent !

Si l'heure semble quelque peu à l'euphorie parmi les dirigeants, les travailleurs de France Télécom savent ce que ces grandes manœuvres signifient pour eux et pour leurs camarades d'Espagne, de Pologne ou d'ailleurs. La course à la rentabilité, ce sont les recherches permanentes d'économies sur leur dos, les « restructurations » incessantes destinées autant à rendre le personnel plus « flexible » qu'à améliorer l'organisation technique du travail, la surexploitation du personnel précaire dans les centres d'appels, la fonte continue des effectifs. C'est au détriment de ses salariés et de ses abonnés (on dit

maintenant ses « clients ») que France Télécom remplit ses caisses.

En mai encore, sous couvert d'améliorer « la relation client », environ 2 200 nouvelles suppressions d'emplois (évaluation syndicale) ont été envisagées en France. Fin juin, Didier Lombard annonçait : « Nos salariés vont de nouveau devoir s'adapter ».

En Pologne, le rachat par France Télécom de l'opérateur TPSA s'est traduit par une chute massive du personnel, de 70 000 à 32 000 aujourd'hui. Et 6 000 autres suppressions d'emplois sont encore en vue.

Alors, quand Didier Lombard assure « ne pas avoir l'intention de toucher à l'effectif d'Amena »... il est clair que c'est une promesse de menteur.

Christiane LE GUERN



# Tout devant la presse

Le 27 juillet, pour la troisième fois en un mois, Sarkozy, ministre de l'Intérieur mais aussi député et maire de Neuilly depuis plus de vingt ans, où il y a à peine 2 % de logements sociaux contre 30 % à Puteaux, et 65 % à Bagneux, Gennevilliers ou Villeneuve-la-Garenne, a rendu visite aux jeunes de la Cité des 4000 à La Courneuve. Il a promis 257 embauches directes et 158 à pourvoir immédiatement et a déclaré : « Pour ceux qui veulent travailler, nous avons du travail ; pour ceux qui ne veulent pas, on n'a pas de temps à perdre ».

Il avait convoqué un responsable d'Air France et un autre de GDF qui contribuaient à donner des postes. Il s'est vanté d'avoir « mobilisé sur cette opération » une vingtaine d'entreprises dont Peugeot, Carrefour, ADP ou Eurocopter. Les grandes écoles ont promis d'aider. C'est qu'il a des relations dans le beau monde, Sarkozy ! Surtout dans le milieu des grands patrons. Des patrons qui sont prêts à offrir des emplois pour rehausser la stature du personnage, d'abord au sein de l'UMP, première étape du parcours électoral de la présidentielle, ensuite auprès des

électeurs.

Bien sûr, pas ceux de La Courneuve et encore moins des 4000 ! Mais ses déclarations ne visent pas les habitants de La Courneuve mais tous les petits bourgeois et bourgeois de France qui sont sensibles au langage musclé de Sarkozy envers les jeunes, auxquels il a dit, après avoir promis ces emplois : « Maintenant on donne, il faut mériter ! »

Ben, voyons ! Sarkozy, en dame patronnesse, demande pour faire la charité, qu'on aille à la messe.

Il veut surtout faire croire qu'il est capable de résoudre le chômage mieux que Villepin avec ses Contrats nouvelle embauche.

À quelqu'un qui lui disait « mais ces 500 emplois, c'est une goutte d'eau dans le chômage », il a répondu : « Mais c'est un exemple qui, je l'espère, pourra être imité ».

Mais tout le monde n'est pas ministre ! Tous les maires et députés n'ont pas quelques dizaines de PDG de grandes sociétés dans leur manche, susceptibles de les aider à faire leur campagne électorale.

Pourtant il se défend de faire sa campagne électorale. Il a dit à

un jeune qui le lui faisait remarquer : « Cela devient difficile, quand personne ne vient, vous êtes abandonnés ; quand on vient, vous dites que c'est pour gagner les élections ! »

Cela n'a pourtant rien de contradictoire. On peut faire le guignol trois fois en un mois en invitant la presse et les télévisions, et abandonner les jeunes et les habitants de la Cité des 4000 le reste de l'année.

Et puis une femme présente

a répondu à Sarkozy qu'il n'était pas vrai que les hommes politiques ne viennent jamais à La Courneuve et aux 4000. Elle y habitait depuis 25 ans et elle avait vu des dizaines de visites de ministres et même un président de la République ! À part le vent sur leur passage, rien n'avait bougé. Et avec Sarkozy il en ira de même.

Quelque chose qui serait plus convainquant de sa bonne foi que de donner du travail à

500 jeunes, alors que des milliers de gens n'ont pas assez de ressources pour se loger correctement, ce serait, puisqu'il est maire de Neuilly, de donner l'exemple en y construisant des logements sociaux, sinon autant qu'il y en a dans le département de Seine-Saint-Denis, au moins 20 %, car le problème des jeunes, c'est autant le logement que l'emploi.

R.H.

## De Le Pen fictif à Sarkozy pour de bon....

Beaucoup d'électeurs de gauche ont voté pour Chirac au deuxième tour de la présidentielle de 2002, suivant les consignes des dirigeants du Parti socialiste et du Parti communiste, pour, selon ces derniers, empêcher Le Pen d'être élu. C'était une fable car Le Pen aurait été battu rien qu'avec les électeurs de droite autour de Chirac. Mais ces deux partis évitaient ainsi d'avoir à discuter les fautes de leur gouvernement qui les avaient menés à

l'échec cuisant du premier tour. Des électeurs d'origine maghrébine ont été nombreux par peur de Le Pen à approuver ce choix.

On n'a heureusement pas eu Le Pen, mais on a eu Sarkozy, dont en particulier les ressortissants du Maghreb n'ont guère à se louer, et cela ne s'arrangera pas, ni pour eux ni pour les travailleurs en général s'il devient président.

On croit échapper à un danger, et on se précipite dans un autre. Mais avec le soutien

de la gauche, Chirac a été plébiscité par 82 % des électeurs et a eu les mains libres. La gauche n'a pu que pleurer en lui reprochant de ne pas avoir respecté un prétendu « pacte républicain » qu'elle avait été seule à signer, Chirac n'ayant rien signé ni même rien eu à demander.

Ce pacte républicain n'existait que dans le discours de la gauche et était juste un rideau de fumée pour accompagner sa sortie honteuse.

## • Privatisation des autoroutes

# L'État au service des intérêts privés

La gué-guerre que mène François Bayrou pour exister à droite a mis sous les feux de l'actualité, sans doute plus que nécessaire aux yeux du gouvernement, le projet de privatisation des trois sociétés d'autoroutes, Autoroutes du sud de la France (ASF), Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) et Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (Sanef). L'État contrôle la première à 50,3 %, APRR à 70,2 % et la Sanef à 75,7 %.

L'État avait concédé pour un temps à toutes ces sociétés la construction des autoroutes, ou celle de nouveaux tronçons, ainsi que l'entretien des infrastructures, en échange de la perception des péages, dont lui même fixait le montant. Ce système avait permis à l'État de confier à des entreprises privées la construction d'une partie du réseau d'autoroutes et de la faire financer via les péages par les usagers eux-

mêmes. Une bonne affaire pour ces sociétés donc. D'autant que, le système ayant connu quelques difficultés, l'État a créé en 1983 un établissement public, Autoroutes de France (ADF), pour pouvoir le soutenir avec des fonds publics.

Au total, 8000 des 11 000 km du pays sont concernés par cette privatisation. Les groupes Vinci (société de parkings) et Eiffage (grosse entreprise de travaux publics) se sont mis sur les rangs. Le Groupe Bouygues, un instant candidat, s'est retiré de la course. Une défection qui laisserait le champ libre à Aber-tis, une société espagnole, et à un groupe australien. Mais les choses peuvent encore changer d'ici au 22 août, date limite des offres.

La polémique a gagné l'UMP et a même réussi à sortir de sa léthargie le PS, pourtant peu pressé de donner son avis sur le sujet, sans doute parce

que c'est Laurent Fabius, alors ministre des Finances du gouvernement Jospin, qui a engagé en 2001 le processus de privatisation des autoroutes.

Mais leurs critiques sont toutes de forme. À les entendre, Villepin n'aurait pas le droit de privatiser sans demander l'autorisation du Parlement. Il serait un mauvais gestionnaire puisqu'il escompte une dizaine de milliards d'euros de l'opération alors que, la construction du réseau étant pratiquement achevée et les emprunts remboursés, les ressources tirées des péages devraient rapidement constituer une rente sûre et très élevée, de l'ordre de 40 milliards d'ici à 2032, c'est ce qu'estime Bayrou.

Mais tous ces gens ne sont pas scandalisés, en revanche, par l'énorme ponction réalisée sur les usagers par les péages, cette pratique moyenâgeuse, ni par le fait que l'État mobilise

ses ressources pour aider de mille manières les entreprises.

Toute cette affaire est assurément scandaleuse. Mais pas seulement parce que l'État

brade des sociétés rentables, aussi parce qu'elle illustre à quel point il est au service des intérêts des grandes sociétés.

Paul LEMAIRE

### Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 89

(été 2005)

- Un nouveau gouvernement de combat contre les classes exploitées
- Le PCF pendant et après la campagne du « non »
- Communisme et communautarisme
- Haïti : la situation dramatique des classes populaires
- Soixante ans après l'écroulement du III<sup>e</sup> Reich : les responsabilités du grand patronat allemand dans l'arrivée de Hitler au pouvoir

Tribune de la Minorité

- Tsunami politique ou vaguelette politicienne ?

Prix : 1,50 euro

Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

